

A l'attention de Mme la Préfète d'Eure et Loir,

Nous avons pris connaissance très tardivement et presque par hasard de l'avis de consultation du public concernant l'installation à Villiers le Morhier (28130) de la société Pigeon Granulats Centre Ile de France.

(Il est regrettable que ce genre d'information ne soit pas relayé par le bulletin municipal.)

Nous ne sommes pas opposés à ce projet si les conditions environnementales énumérées dans le dossier sont respectées.

Toutefois, **tant que la déviation de Nogent le Roi n'est pas finalisée**, nous attirons votre attention sur le fait que permettre ce trafic intense de camions dans les petites rues de notre commune est un risque majeur d'accidents, de bruit pour les habitants, de dégradations de la chaussée et d'embouteillage polluant.

Compte tenu de l'étroitesse des rues, nous avons subi depuis 20 ans de nombreuses dégradations de nos véhicules dues au trafic, dont deux accidents où nos voitures stationnées ont été endommagées (avec fuite des responsables), un nombre conséquent de rétroviseurs arrachés ou de tôle abimée. Aux heures de trajet vers la gare de Maintenon, la circulation est dense et les conducteurs pressés ne respectent évidemment pas les limitations. Le stationnement marqué au sol des véhicules devrait contraindre les voitures à ralentir mais on arrive très vite à une situation de blocage. Ajouter 50 à 70 camions en journée aboutira à des embouteillages et des incivilités fortement dommageables pour notre cœur de village.

Vous remerciant de votre attention,

Respectueusement,